

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 75-141/SG/CG portant approbation du budget de la Caisse locale de Retraites pour l'année 1975.

n° 75-141/SG/CG

Ministère  
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication  
29 janvier 1975

Numéro JO  
n° 4 du 25/02/1975

Date du numéro  
25 février 1975

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art.1

Est approuve le budget de la Caisse locale departiculier cu Territoire francais des Afars et des Issas 1975 arrêté par le Conseil d'administration l'exercice 1975 arrete par ie Conseller l'administration tant en recettes qu'en dépenses aux sommes de: Deux cent cinquante-trois millions trois cent sept mille six cinq-dix francs Djibouti (253.307.670 FD) pour le régime des fonctionnaire à vingt-cinq millions quarante-neuf mille cent francs Djibouti(25 409) pour le régime des dévutés.